13 ème ASSEMBLEE GENERALE ASSOCIATION « MALES DE MER »

Date : 3 mars 2018

Lieu : Salle municipale St Thierry 17, rue St Thierry 51100 Reims

Présents : 20 membres de l'Association sur les 36 cotisants
13 procurations

Pouvoirs : (BETEILLE Marc, BILLI Florence, GILOT Margot, GILOT Bernard, CELLIER Marie Claude, CHARPENTREAU Alain, KRUIJT Marie Claude, KRUIJT Leendert, PERRIER Jacques, GILBIN Régine, MORIN Martine, BILLI José, GOARANT Annie)
Excusés : 0
Absents : CHEZEL Yvon, FREMAUX Jean Jacques, MERESSE Gérard
Personnalités excusées : M. ROBINET Maire de Reims, M. FORTUNE Maire de Tinqueux, M. et Mme FOUCAULT MARCOT
Personnalités présentes : TREMLET Francis, M. Jean Pierre FAVRE (Reims en Fêtes), M. Gérard PATE (CHOR'HOMME), M. BRAUX Michel (membre d'honneur)

Ainsi que nos familles et amis

Le secrétaire compte le nombre de votants : 33 votants (20 présents + 13 pouvoirs)

Le Président ouvre la séance à 16 h 15. Il souhaite la bienvenue, remercie toutes les personnes présentes et expose l'ordre du jour, ainsi que le renouvellement des membres sortants.
Il demande si des personnes présentes, non adhérentes à l'Association veulent bien faire office de scrutateur lors de cette AG pour encadrer les différents votes.

Sont désignés : M. Michel BRAUX et M. Jean Pierre FAVRE

1 - Rapport moral de l'année 2017 exposé par le Président

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, nous présente les excuses des personnalités retenues par ailleurs.
Il évoque l'année 2017
Il revient sur une note positive en rappelant les animations, les moments de convivialité de l'année passée.
Il évoque ensuite plusieurs faits marquants : la sortie en Hollande sur un vieux gréement, l'acquisition d'un vidéo projecteur pour nos répétitions, l'achat de vêtement dont les nouvelles marinières.
Il évoque les concerts donnés début 2018 et ceux déjà programmés. Il nous fait part également d'un projet de partenariat avec le musée du Phare de Verzenay dans le cadre de la création d'un jardin maritime.

Enfin, il remercie l'auditoire pour son attention .

Ce rapport est ensuite soumis au vote des membres.
Résultat du vote : Pour 33 voix
Le rapport est adopté à l'unanimité
Le rapport sera annexé au registre de l'Association

2 - Rapport financier de l'année 2017 exposé par le trésorier

Jean-François présente l'exercice de l'année 2017 ainsi que le budget prévisionnel 2018
Ce rapport est ensuite soumis au vote des membres.
Résultat du vote : Pour 32 voix 1 abstention
Le rapport est adopté à l'unanimité

Le rapport sera annexé au registre de l'Association

Question : Jean Jacques CHARLIER demande pourquoi le fond de caisse détenu par la personne chargée de la vente des CD ne figure pas sur le rapport financier.
Réponse du trésorier : la remarque est pertinente, le fond de caisse figurera sur les prochains rapports.

3 - Rapport d'activité de l'année 2017 exposé par le secrétaire

Le secrétaire souligne une année 2017 moyenne. Il fait part du nombre d'adhérents en détaillant : le nombre de chanteurs, le nombre de musiciens. De même il nous fait part des différentes tâches accomplies par d'autres membres du groupe à savoir la gestion de la sono, la vente des CD et l'intendance lors des moments festifs.
Il informe les membres présents des travaux du CA, de l'organisation des répétitions et remercie la municipalité pour le prêt de la salle St Thierry.
Suit ensuite un rappel des animations et des moments de convivialité 2016.
Il évoque les faits marquants et fait part des projets 2017.

Il remercie l'auditoire pour son attention.

Le rapport sera annexé au registre de l'Association

4 - Élection des membres du Conseil d'Administration

Mohamed HAMIDANI, vice président de l'Association présente sa démission. Celle-ci est acceptée.

Il est procédé à l'élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration.
4 postes sont à pourvoir.
Les 3 membres sortants sont :
Patrice POPLIMONT (fin de mandat)
Jean François CELLIER (fin de mandat)
Thierry KLEIN (fin de mandat)

Membres se présentant :
Patrice POPLIMONT
Jean François CELLIER
Thierry KLEIN
Marc BETEILLE
Claude POPLIMONT
Le comptage est exécuté par les scrutateurs : M. BRAUX Michel et M. FAVRE Jean Pierre

Résultat du vote :
Patrice POPLIMONT : 27
Jean François CELLIER : 29
Thierry KLEIN : 26
Claude POPLIMONT : 21
Marc BETEILLE : 11
1 suffrage non exprimé
2 bulletins nuls

Le président émet le souhait de coopter Marc BETEILLE au C.A. (sans voix délibérative) du fait de sa très grande implication au sein de l'Association.
La demande obtient l'aval de tous les membres présents.

5 - Cotisation 2018

Le Président propose que le montant de la cotisation 2018 soit maintenu à 18€
La proposition est soumise au vote
1 voix contre
6 abstentions
24 voix pour
Le montant de la cotisation à 18€ est adopté

6 - Questions diverses

- Daniel ROCHETTE intervient sur les modalités de déclaration à la SACEM.

Plusieurs avis sont donnés, Daniel se renseignera auprès de la SACEM et demande à Thierry, le secrétaire de lui fournir la liste des chants choisis pour le concert du 22 mars.
Thierry précise que la liste des chants est systématiquement jointe au contrat.

- Autre question : enregistrement d'un troisième CD.

La perspective d'enregistrer un troisième CD est évoquée, il pourrait paraitre en 2020 vingtième anniversaire de « Mâles de Mer ».
A la question du financement, le président répond qu'il serait fait appel comme pour les précédents CD à une souscription.

- Claude POPLIMONT émet l'idée de réaliser un spectacle pour le lancement du CD.

La décision finale pour la réalisation de ce projet devra intervenir rapidement.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clos l'Assemblée Générale à 18H00 proposant l'interprétation de quelques chants suivi du pot de l'amitié.

Le Président Le Secrétaire